

Présents : Mesdames Mireille TARDY, Danielle RANGER, Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Frédéric DELOLME, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Christophe PONCET, Serge THIVILLON.

Absents : /

Secrétaire de séance : Danielle RANGER

L'appel est formulé par Mireille TARDY, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 08.

Après accord des élus, les votes auront lieu à mains levées.

Approbation du Procès-Verbal du 16 novembre 2022.

Ordre du jour :

- 1- *Modification rythme scolaire*
- 2- *Demande de subvention pour aménagement forestier*
- 3- *Conventions*
- 4- *Modification horaires ouvertures au public de la Mairie*
- 5- *Modification référents SIEL*
- 6- *Questions diverses*

1- Modification rythme scolaire :

Madame le Maire rappelle la réunion qui s'est déroulée en mairie le samedi 21 janvier 2023 au cours de laquelle l'éducation nationale, les instituteurs de Tarentaise et les représentants de la commune ont présenté aux parents d'élèves présents les différents argumentaires afin d'envisager un regroupement pédagogique avec l'école du Bessat et la nécessité d'harmoniser les rythmes scolaires, le Bessat étant à 4 jours.

La parole est laissée à Danielle Ranger qui informe des décisions prises lors du dernier conseil d'école.

Lors du conseil extraordinaire les représentants de parents ont fait un retour du sondage effectué auprès des familles, le retour en faveur du 4 jours est de 60%.

Après rappel des avis des partis, un accord commun pour la semaine de 4 jours a été validé ainsi que les horaires semblant les mieux adaptés afin de ne pas tout chambouler (temps cantine - temps récréations - activités proposées par APE) :

24 h par semaine sur 4 demi-journées lundi-mardi-jeudi-vendredi,
8h30-11h45 (3h15)
13h30-16h15 (2h45),
A compter de la rentrée 2023-2024.

Le compte-rendu du conseil extraordinaire sera transmis à l'IEN avec les fiches d'arguments et le sondage parents.

Du côté de la mairie, la délibération doit être transmise à l'IEN sur la semaine de 4 jours et ses horaires ainsi qu'un courrier demandant dérogation pour le retour à 4 jours.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé,

DECIDE :

*** de déroger à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire concernées,**

*** d'approuver l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours,**

*** de proposer au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) d'organiser la semaine scolaire comme suit : *Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 / 13h30-16h15.***

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

2- Demande de subvention pour aménagement forestier :

Dans l'attente de précisions de la part du Parc du Pilat sur d'éventuelles subventions pour replantation dans le futur, la décision est reportée au prochain conseil.

3- Conventions :

Madame le Maire soumet au vote du conseil municipal, 3 conventions avec les associations ACCA, Comité des Fêtes et Pintos des Sources.

ACCA : Il est proposé à l'association de chasse de Tarentaise d'établir une convention de location pour le local situé à la maison d'œuvres, 114 chemin du Sapillon, pour un montant annuel de 72 € par an + charges. Après en avoir pris connaissance et ajouter quelques précisions sur l'indice locatif et les délais de préavis, le conseil municipal adopte ladite convention

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Comité des Fêtes : Suite à la création d'un comité des fêtes, une convention est proposée concernant les conditions de gestion des locations de la maison d'œuvres et d'organisation des différentes manifestations sur la commune (14 juillet, 11 novembre, repas des anciens ...) Après en avoir pris connaissance et ajouter quelques précisions sur l'entretien des locaux et la prise en charge des frais, le conseil municipal adopte ladite convention.

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pintos des Sources : Madame le maire étant partie prenante, Pierre LETIEVANT soumet une convention pour un emplacement de 1m² avec prise électrique dans le local situé sous le préau de l'école de Tarentaise.

Mireille TARDY se retire du débat et du vote.

Christophe PONCET pose la question sur l'assurance. Est-ce que la mairie doit avoir une assurance ou l'assurance du locataire est suffisante ? Mireille TARDY se renseigne.

Mickael BLACHON pose la question de la mise en place d'un sous-compteur ? Pierre LETIEVANT donne un exemple pour une consommation de 10 w/h estimatif sur 6 mois = 9€. Dans la convention, il est proposé 20€/an.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal adopte ladite convention.

Pour : 8 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE

Les 3 conventions proposées.

4- Modification horaires ouverture au public de la Mairie :

Madame le Maire rappelle que le contrat de travail de la secrétaire de mairie est actuellement à 25 heures par semaine.

La secrétaire ne bénéficiant pas d'un travail à 35 heures souhaite pouvoir compléter son temps de travail par un contrat avec un autre employeur et de ce fait ne plus travailler le samedi matin.

Madame le Maire propose donc faire un essai du 1er mars au 1er octobre 2023 avec fermeture de l'accueil au public le samedi matin (peu d'affluence ce jour-là) mais avec un accueil élargi le vendredi en fin de journée. Si cet essai est concluant, il deviendra définitif.

De nouveaux horaires de travail et d'ouverture au public sont proposés :

Lundi : 8h30 – 12h / 13h30 17h Accueil ouvert au public,

Mardi : 8h30 -12h / 14h – 17h,

Jeudi : 8h30 – 12h Accueil ouvert au public / 14h – 17h,

Vendredi : 14h – 19h Accueil ouvert au public (*permanence des élus jusqu'à 20 heures*)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE

Les modifications des horaires d'ouverture au public de la mairie.

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

5- Modification référents SIEL :

Madame le Maire cède la parole à Serge THIVILLON qui informe les élus qu'il ne souhaite plus être le référent titulaire de la commune de Tarentaise auprès du SIEL *celui-ci n'étant plus en phase avec l'organisme.*

Monsieur Christophe PONCET actuellement référent suppléant devient le référent titulaire, Mireille TARDY référent suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE

La modification des référents SIEL.

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

6- Questions diverses :

- Madame le Maire informe les élus qu'ENEDIS va procéder à l'enfouissement du réseau électrique et de la fibre de la Chaumeille jusqu'à la Côte des Pins (printemps 2024). Les travaux sont pris en charge en totalité par ENEDIS.
- La commission urbanisme a réalisé une étude pour l'installation de chicanes à proximité de l'école (2) et à l'entrée nord du village (1). Ces aménagements visent à ralentir la vitesse des véhicules en créant une courbe. Le projet, en attente de validation par le service urbanisme et gestion du domaine public du département de la Loire, est un test qui serait installé et balisé par des équipements temporaires. Si le test est concluant, des installations définitives seraient alors réalisées.
- Constitution du groupe de travail pour mise en place du Plan de Secours Communal : Serge THIVILLON, Frédéric DELOLME, Pierre LETIEVANT, Danielle RANGER, Mireille TARDY
- Constitution du groupe de travail pour mise en place du Plan de Sobriété Energétique : Bernadette TRANCHAND, Bruno JOURDAT, Christophe PONCET, Mickaël BLACHON, Mireille TARDY
- Il est rappelé que l'association en charge de la maison d'œuvre a mis un terme à son activité lors de la cession du bâtiment à la mairie. Après clôture de ses comptes, l'association a fait un don de 2060 euros à la commune.
- Madame le Maire propose de changer les radiateurs électriques et de repeindre la salle polyvalente de la mairie. Ces travaux seront réalisés pendant les vacances de printemps par l'employé communal. Une réflexion sera portée sur la remise en état du sol.
Pour la porte de la bibliothèque qui est en bois ancien et dont la fermeture est devenue très difficile, un devis par un menuisier sera demandé.
- MAGE : Frédéric DELOLME fait un résumé du rendez-vous avec la MAGE pour le bilan annuel sur l'eau, partie assainissement collectif. Le Bilan sur 24 h effectué cette année est globalement bon. Nous comptons 219 habitants raccordés. Fonctionnement normal.
Une réflexion est à prévoir sur le diagnostic assainissement collectif à charge de la commune ; Problème de flotteur sur bac d'entrée (résolution possible par employé communal) ce qui permettrait un comptage plus précis. Problèmes orties / roseaux = prévoir une inondation répétée pour étouffer les orties et laisser les roseaux pousser correctement.
- Parc du Pilat : Bernadette TRANCHAND fait la présentation des grands travaux prévus par le Parc. Elle précise que le budget du Parc est financé à 57% par la Région.

- SICTOM : Danielle RANGER nous informe des projets de nouvelle implantation des colonnes tri et poubelles. Un travail sera nécessaire sur les plans qui semblent mal adaptés. Frédéric DELOLME, Bruno JOURDAT et Danielle RANGER vont travailler sur l'implantation proposée des bornes.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés, Madame le Maire lève la séance à 21 heures 50 heures.

Signatures

**Mireille TARDY,
Maire**



**Danielle RANGER,
Secrétaire de séance**



